

04.08.2020

Kit Components

Product code	Description
3600030	TeSeE® Chronic Wasting Disease Antigen Test Kit, ELISA
Components:	
5144A	Grinding Tube
5144B	Reagent A - Denaturing Solution
1641	Reagent B - Clarifying Solution
5144D	Reagent C1 - Resolving Solution
3551100	BSE Proteinase K



Page : 1/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.08.2020 Révision: 30.07.2020

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · Identificateur de produit
- · Nom du produit Grinding Tube
- · Code du produit 5144A
- · Emploi de la substance / de la préparation Produits chimiques pour laboratoires
- · Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur :

Bio-Rad Laboratories (Canada) Ltd., 1329 Meyerside Drive,

Mississauga, Ontario

L5T 1C9

Canada phone:1-800-268-0213 Fax: 1-888-913-9779

- · Service chargé des renseignements : sales_canada @bio-rad.com
- · Numéro d'appel d'urgence: 1-800-424-6723 option 2

2 Identification des dangers

- · Classification de la substance ou du mélange Le produit n'est pas classifié selon le Système Général Harmonisé (GHS).
- · Éléments d'étiquetage
- · Éléments d'étiquetage SGH n'est pas applicable
- · Pictogrammes de danger n'est pas applicable
- · Mention d'avertissement n'est pas applicable
- · Mentions de danger n'est pas applicable

3 Composition/informations sur les composants

- · Caractérisation chimique: Substances
- · No CAS Désignation

7732-18-5 eaux distillees, de conductibilite ou de meme degre de purete

- · Code(s) d'identification
- Numéro CE: 231-791-2
- · Caractérisation chimique: Mélanges
- · Description : Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci après et avec des additifs non dangereux
- · Composants contribuant aux dangers: n'est pas applicable
- · Indications complémentaires : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

- · Description des premiers secours
- · Indications générales : Aucune mesure particulière n'est requise.
- · après inhalation : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- · après contact avec la peau : En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- · après contact avec les yeux : Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes.
- · après ingestion : Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin et assurer un suivi approprié.

(suite page 2)



Page : 2/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.08.2020 Révision: 30.07.2020

Nom du produit Grinding Tube

(suite de la page 1)

- · Indications destinées au médecin :
- · Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- · Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction: Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'indendie à l'environnement.
- · Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité : Aucune mesure particulière n'est requise.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- · Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Porter un vêtement personnel de protection
- · Précautions pour la protection de l'environnement: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Recueillir par moyen mécanique.
- · Référence à d'autres rubriques

Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

7 Manipulation et stockage

- · Manipulation :
- · Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : selon désignation produit
- · Indications concernant le stockage commun : non nécessaire
- · Autres indications sur les conditions de stockage : néant
- · Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques : Sans autre indication, voir point 7.
- · Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

(suite page 3)



Page : 3/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.08.2020 Révision: 30.07.2020

Nom du produit Grinding Tube

(suite de la page 2)

- · Indications complémentaires : Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- · Contrôles de l'exposition

· Vitesse d'évaporation.

l'eau :

· Solubilité dans/miscibilité avec

- Equipement de protection individuel :
- · Mesures générales de protection et d'hygiène :

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

- · Protection des mains : Gants de protection.
- · Matériau des gants Gants en caoutchouc synthétique
- · Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux : Lunettes de protection.

9 Propriétés physiques et chimiques
 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles Indications générales. Aspect;

· Aspect.	
Forme :	liquide
Couleur :	incolore
· Odeur :	Inodore
· Seuil olfactif:	Non déterminé.
· valeur du pH à 20 °C:	7
· Modification d'état	
Point de fusion :	0 ℃
Point d'ébullition :	non déterminé
· Point d'éclair :	non applicable
	Non déterminé.
· Inflammabilité (solide, gazeux) :	Non déterminé.
· Température de décomposition :	Non déterminé.
· Auto-imflammation :	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Danger d'explosion :	Non déterminé.
· Limites d'explosion :	
inférieure :	Non déterminé.
supérieure :	Non déterminé.
· Pression de vapeur à 20 °C:	23 hPa
· Densité :	non déterminée
· Densité relative.	Non déterminé.
· Densité de vapeur:	Non applicable.
_ •	• •

Non applicable.

entièrement miscible

(suite page 4)



Page : 4/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.08.2020 Révision: 30.07.2020

Nom du produit Grinding Tube

(suite de la page 3)

· Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Non déterminé.

· Viscosité :

dynamique : Non applicable. cinématique : Non applicable.

· Teneur en solvants :

eau: 95,1 %

Teneur en substances solides : 4,9 %

Autres informations
 Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- · Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Stabilité chimique
- · Décomposition thermique / conditions à éviter : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue
- · Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

- · Informations sur les effets toxicologiques
- Toxicité aiguë :
- · Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

26628-22-8 azoture de sodium

Oral LD50 (statique) 27 mg/kg (Rat) 27 mg/kg (mou)

- · Effet primaire d'irritation :
- · de la peau : Pas d'effet d'irritation.
- · des veux : Pas d'effet d'irritation.
- · Sensibilisation : Aucun effet de sensibilisation connu.
- · Indications toxicologiques complémentaires :

En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.

- · Catégories cancérogènes
- · IARC / CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)

Aucun des composants n'est compris.

NTP / PNT (Programme National de Toxicologie)

Aucun des composants n'est compris.

- FCN



Page : 5/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Révision: 30.07.2020 Date d'impression : 04.08.2020

Nom du produit Grinding Tube

(suite de la page 4)

12 Informations écologiques

- · Toxicité
- · Toxicité aquatique : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Comportement dans des compartiments de l'environnement :
- · Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques :
- · Indications générales : En général non polluant
- · Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · **PBT:** Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

- · Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation :

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts. Traiter et éliminer les déchets en respectant les réglementations nationales, régionales ou locales en vigueur.

- Emballages non nettoyés :
- · Recommandation : Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Non réglementé	
Non réalementé	
Non réglementé Non réglementé Non réglementé	
Non réglementé	
Non réglementé	
Non	
	Non réglementé Non réglementé Non réglementé Non réglementé Non réglementé



Page: 6/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.08.2020 Révision: 30.07.2020

Nom du produit Grinding Tube

	(suite de la page 5)
· Transport en vrac conformément à l'annexe II de	e la
convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport :	Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci - dessus
· "Règlement type" de l'ONU:	Non réglementé

15 Informations relatives à la réglementation

· Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

· TSCA (Loi :	· TSCA (Loi sur le contrôle des substances toxiques)		
7732-18-5	eaux distillees, de conductibilite ou de meme degre de purete	ACTIVE	
50-99-7	glucose	ACTIVE	
26628-22-8	azoture de sodium	ACTIVE	

- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- · Prescriptions nationales :

Ce produit a été classifié en accord avec les critères de danger des Règlements sur les Produits Contrôlés et la fiche de données de sécurité contient toutes les informations requises par ces règlements.

- · Classe de pollution des eaux : En général non polluant
- · Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- · Service établissant la fiche technique : Environmental Health and Safety.
- · Contact :

If a Diagnostic Group product. If a Life Science Research product. Environmental Health and Safety Environmental Health and Safety

4000 Alfred Nobel Drive
Hercules, CA 94547, USA
Hercules, CA 94547, USA

1(510) 724-7000 1(510) 741-1000 • **Date of preparation / last revision** 04.08.2020 / -

· Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation IATA: International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

(suite page 7)



Page : 7/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.08.2020 Révision: 30.07.2020

Nom du produit Grinding Tube

(suite de la page 6)

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

· * Données modifiées par rapport à la version précédente



Page : 1/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.08.2020 Révision: 30.07.2020

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · Identificateur de produit
- · Nom du produit Reagent A Denaturing Solution
- · Code du produit 5144B
- · Emploi de la substance / de la préparation Produits chimiques pour laboratoires
- · Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur :

Bio-Rad Laboratories (Canada) Ltd.,

1329 Meyerside Drive, Mississauga, Ontario

L5T 1C9

Canada phone:1-800-268-0213 Fax: 1-888-913-9779

- · Service chargé des renseignements : sales_canada @bio-rad.com
- · Numéro d'appel d'urgence: 1-800-424-6723 option 2

2 Identification des dangers

· Classification de la substance ou du mélange

Toxicité aiguë - par inhalation - catégorie 2 H330 Mortel par inhalation.

Irritation cutanée - catégorie 2 H315 Provoque une irritation cutanée. Lésions oculaires graves - catégorie 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.

- · Éléments d'étiquetage
- · Éléments d'étiquetage SGH Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).
- · Pictogrammes de danger





GHS05 GHS06

- · Mention d'avertissement Danger
- Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Sodium N-lauroylsarcosinate

Poly(oxy-1,2-ethanediyl), .alpha.-[4-(1,1,3,3-tetramethylbutyl)phenyl]-.omega.-hydroxy-

· Mentions de danger

H330 Mortel par inhalation.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. P320 Un traitement spécifique est urgent (voir sur cette étiquette). P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P405 Garder sous clef.

(suite page 2)



Page : 2/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.08.2020 Révision: 30.07.2020

Nom du produit Reagent A - Denaturing Solution

(suite de la page 1)

P501

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

3 Composition/informations sur les composants

- · Caractérisation chimique: Mélanges
- · Description : Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci après et avec des additifs non dangereux

· Composants contribuant aux dangers:		
9002-93-1	Poly(oxy-1,2-ethanediyl), .alpha[4-(1,1,3,3-tetramethylbutyl)phenyl]omegahydroxy-	5-<10%p/p *
	Lésions oculaires graves - catégorie 1, H318 Toxicité aiguë - voie orale – catégorie 4, H302; Irritation cutanée - catégorie 2, H315	
137-16-6	Sodium N-lauroylsarcosinate	5-<10%p/p *
	Toxicité aiguë - par inhalation - catégorie 1, H330 Lésions oculaires graves - catégorie 1, H318 Irritation cutanée - catégorie 2, H315	

^{*} Les plages de concentrations réelles sont conservées en tant que secret commercial.

4 Premiers secours

- · Description des premiers secours
- · Indications générales :

Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Ne retirer la protection respiratoire qu'après avoir retiré les vêtements contaminés.

Respiration artificielle dans le cas d'une respiration irrégulière ou d'un arrêt respiratoire.

· après inhalation :

Donner de l'air frais ou de l'oxygène; demander d'urgence une assistance médicale.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

· après contact avec la peau :

En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Laver immédiatement à l'eau.

- · après contact avec les yeux : Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes et consulter un médecin.
- · après ingestion : Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin et assurer un suivi approprié.
- · Indications destinées au médecin :
- · Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- · Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction: Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'indendie à l'environnement.
- Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

(suite page 3)

[·] Indications complémentaires : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.



Page : 3/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.08.2020 Révision: 30.07.2020

Nom du produit Reagent A - Denaturing Solution

(suite de la page 2)

- · Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité :

Porter un appareil de protection respiratoire.

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un appareil de protection respiratoire.

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Porter un vêtement personnel de protection

· Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Diluer avec beaucoup d'eau.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines

· Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Utiliser un neutralisant.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

· Référence à d'autres rubriques

Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

7 Manipulation et stockage

- · Manipulation :
- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière n'est requise.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Ouvrir et manipuler les réservoirs avec précaution.

Eviter le dégagement d'aérosols.

- Préventions des incendies et des explosions: Tenir des appareils de protection respiratoire.
- · Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- · Stockage :
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : selon désignation produit
- · Indications concernant le stockage commun : non nécessaire
- · Autres indications sur les conditions de stockage : Tenir les emballages hermétiquement fermés
- · Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

- FCN



Page : 4/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.08.2020 Révision: 30.07.2020

Nom du produit Reagent A - Denaturing Solution

(suite de la page 3)

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques : Sans autre indication, voir point 7.
- · Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

- · Indications complémentaires : Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- · Contrôles de l'exposition
- Equipement de protection individuel :
- Mesures générales de protection et d'hygiène :

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Conserver à part les vêtements de protection.

Eviter tout contact avec la peau

Eviter tout contact avec les yeux

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

· Protection respiratoire :

En cas d'exposition faible ou de courte durée, filtre respirateur; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Non nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

- · Protection des mains : Gants de protection.
- · Matériau des gants Gants en caoutchouc synthétique
- · Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux :

Lunettes de protection.

Lunettes de protection hermétiques.

9 Propriétés physiques et chimiques

- · Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
- · Indications générales.
- · Aspect:

Forme: liquide
Couleur: incolore
Odeur: Inodore

· Seuil olfactif: Non déterminé.

· valeur du pH à 20 °C:

· Modification d'état

Point de fusion : non déterminé Point d'ébullition : non déterminé

(suite page 5)



Page: 5/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.08.2020 Révision: 30.07.2020

Nom du produit Reagent A - Denaturing Solution

	(suite de la	page
· Point d'éclair :	non applicable Non déterminé.	
· Inflammabilité (solide, gazeux) :	Non applicable.	
· Température de décomposition :	Non déterminé.	
· Auto-imflammation :	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.	
· Danger d'explosion :	Non déterminé.	
Limites d'explosion :		
inférieure :	Non déterminé.	
supérieure :	Non déterminé.	
Pression de vapeur à 20 °C:	23 hPa	
Densité :	non déterminée	
Densité relative.	Non déterminé.	
Densité de vapeur:	Non déterminé.	
Vitesse d'évaporation.	Non déterminé.	
Solubilité dans/miscibilité avec		
l'eau :	entièrement miscible	
Coefficient de partage (n-octanol/ea	u) : Non déterminé.	
Viscosité :		
dynamique :	Non déterminé.	
cinématique :	Non déterminé.	
· Teneur en solvants :		
eau :	73,4 %	
Teneur en substances solides :	26,2 %	
· Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.	

10 Stabilité et réactivité

- · Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Stabilité chimique
- · Décomposition thermique / conditions à éviter : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue
- · Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

FC



Page : 6/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.08.2020 Révision: 30.07.2020

Nom du produit Reagent A - Denaturing Solution

(suite de la page 5)

11 Informations toxicologiques

- · Informations sur les effets toxicologiques
- Toxicité aiguë :

· Valeurs LI	· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :		
57-13-6 urée			
Oral	Oral LD50 14.500 mg/kg (rat)		
9002-93-1	9002-93-1 Poly(oxy-1,2-ethanediyl), .alpha[4-(1,1,3,3-tetramethylbutyl)phenyl]omegahydroxy-		
Oral	LD50	5.900 mg/kg (rat)	
137-16-6 Sodium N-lauroylsarcosinate			
Inhalatoire	Inhalatoire LC50/4 h 0,05-0,5 mg/l (Rat)		
F (C - 1 '	Fifet primaries disvitation :		

- · Effet primaire d'irritation :
- · de la peau : Irrite la peau et les muqueuses.
- · des yeux :

Effet fortement corrosif.

Effet fortement irritant avec risque d'une affection grave des yeux.

Effet d'irritation.

- · Sensibilisation : Aucun effet de sensibilisation connu.
- · Indications toxicologiques complémentaires :

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants :

Toxique

Irritant

Très toxique

- · Catégories cancérogènes
- · IARC / CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)

Aucun des composants n'est compris.

· NTP / PNT (Programme National de Toxicologie)

Aucun des composants n'est compris.

12 Informations écologiques

- Toxicité
- · Toxicité aquatique : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Comportement dans des compartiments de l'environnement :
- · Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Autres indications écologiques :
- · Indications générales :

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre) : polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation.

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

(suite page 7)



Page: 7/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 04.08.2020 Révision: 30.07.2020

Nom du produit Reagent A - Denaturing Solution

(suite de la page 6)

- · Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · PBT: Non applicable.
- · **vPvB:** Non applicable.
- · Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

- · Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation :

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts. Traiter et éliminer les déchets en respectant les réglementations nationales, régionales ou locales en vigueur.

- · Emballages non nettoyés :
- · Recommandation : Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- · Produit de nettoyage recommandé : Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.

14 Informations relatives au transport	
· Numéro ONU · DOT/TMD, ADR, ADN, IMDG, IATA	Non réglementé
 Désignation officielle de transport de l'ONU DOT/TMD, ADN, IMDG, IATA ADR 	Non réglementé Non réglementé Non réglementé
· Classe(s) de danger pour le transport	
· DOT, ADR, ADN, IMDG, IATA · Classe	Non réglementé
· Groupe d'emballage · DOT/TMD, ADR, IMDG, IATA	Non réglementé
· Dangers pour l'environnement: · Polluant marin :	Non
· Précautions particulières à prendre par l'utilisate	eur Non applicable.
· Transport en vrac conformément à l'annexe II de convention Marpol et au recueil IBC	e la Non applicable.
· Indications complémentaires de transport :	Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci - dessus
· "Règlement type" de l'ONU:	Non réglementé

(suite page 8)



Page : 8/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.08.2020 Révision: 30.07.2020

Nom du produit Reagent A - Denaturing Solution

(suite de la page 7)

15 Informations relatives à la réglementation

- · Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · TSCA (Loi sur le contrôle des substances toxiques)

Tous les composants ont la valeur ACTIVE.

- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- · Catégorie SEVESO H2 TOXICITÉ AIGUË
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 50 t
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 200 t
- · Prescriptions nationales :

Ce produit a été classifié en accord avec les critères de danger des Règlements sur les Produits Contrôlés et la fiche de données de sécurité contient toutes les informations requises par ces règlements.

· Classe de pollution des eaux :

Classe de danger pour l'eau 2 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 2) : polluant

- · Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction
- · Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57

9002-93-1 Poly(oxy-1,2-ethanediyl), .alpha.-[4-(1,1,3,3-tetramethylbutyl)phenyl]-.omega.-hydroxy-

· Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- · Service établissant la fiche technique : Environmental Health and Safety.
- · Contact :

If a Diagnostic Group product. If a Life Science Research product. Environmental Health and Safety

4000 Alfred Nobel Drive
Hercules, CA 94547, USA

1/510) 734 7000

Hercules, CA 94547, USA

1(510) 724-7000 1(510) 741-1000 • **Date of preparation / last revision** 04.08.2020 / -

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation IATA: International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic SVHC: Substances of Very High Concern vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

* Données modifiées par rapport à la version précédente

FCN



Page: 1/9

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 04.08.2020 Révision: 30.07.2020

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · Identificateur de produit
- · Nom du produit Reagent B Clarifying Solution
- · Code du produit 1641
- · Emploi de la substance / de la préparation Produits chimiques pour laboratoires
- · Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur :

Bio-Rad Laboratories (Canada) Ltd.,

1329 Meyerside Drive,

Mississauga, Ontario

L5T 1C9

Canada phone:1-800-268-0213 Fax: 1-888-913-9779

- · Service chargé des renseignements : sales canada @bio-rad.com
- · Numéro d'appel d'urgence: 1-800-424-6723 option 2

2 Identification des dangers

· Classification de la substance ou du mélange

Liquides inflammables - catégorie 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.

Toxicité aiguë - voie orale - catégorie 4 H302 Nocif en cas d'ingestion.

Irritation cutanée - catégorie 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves - catégorie 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique -H335-H336 Peut irriter les voies respiratoires. Peut

catégorie 3 provoquer somnolence ou vertiges.

- · Éléments d'étiquetage
- · Éléments d'étiquetage SGH Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).
- · Pictogrammes de danger







GHS02 GHS05 GHS07

- · Mention d'avertissement Danger
- Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

butane-1-ol

· Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

Provoque une irritation cutanée. H315 Provoque de graves lésions des yeux. H318

H335-H336 Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

(suite page 2)



Page : 2/9

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.08.2020 Révision: 30.07.2020

Nom du produit Reagent B - Clarifying Solution

(suite de la page 1)

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

P330 Rincer la bouche.

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

3 Composition/informations sur les composants

· Caractérisation chimique: Substances

No CAS Désignation
 71-36-3 butane-1-ol
 Code(s) d'identification
 Numéro CE: 200-751-6

· Numéro index: 603-004-00-6

· Caractérisation chimique: Mélanges

· Description : Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci - après et avec des additifs non dangereux

· Composants contribuant aux dangers:

71-36-3 butane-1-ol

80-100%p/p *

Liquides inflammables - catégorie 3, H226 Lésions oculaires graves - catégorie 1, H318

Toxicité aiguë - voie orale – catégorie 4, H302; Irritation cutanée - catégorie 2, H315; Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique - catégorie 3, H335-H336

* Les plages de concentrations réelles sont conservées en tant que secret commercial.

4 Premiers secours

- · Description des premiers secours
- · Indications générales :

Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Les symptômes d'empoisonnement peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

- · après inhalation : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- · après contact avec la peau :

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Laver immédiatement à l'eau.

- · après contact avec les yeux : Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes et consulter un médecin.
- après ingestion :

Consulter immédiatement un médecin.

Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin et assurer un suivi approprié.

- · Indications destinées au médecin :
- · Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 3)

[·] Indications complémentaires : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.



Page : 3/9

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.08.2020 Révision: 30.07.2020

Nom du produit Reagent B - Clarifying Solution

(suite de la page 2)

· Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- · Movens d'extinction
- · Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

- · Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité : Jet d'eau à grand débit.
- · Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité : Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Porter un vêtement personnel de protection

Précautions pour la protection de l'environnement:

Eviter de rejeter à l'égout, les fosses et les caves.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines

· Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure). Utiliser un neutralisant.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

· Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

7 Manipulation et stockage

- · Manipulation :
- · Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter le dégagement d'aérosols.

· Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre une charge électrostatique.

- · Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : selon désignation produit
- · Indications concernant le stockage commun : non nécessaire
- · Autres indications sur les conditions de stockage : Tenir les emballages hermétiquement fermés

(suite page 4)



Page : 4/9

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.08.2020 Révision: 30.07.2020

Nom du produit Reagent B - Clarifying Solution

(suite de la page 3)

· Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques : Sans autre indication, voir point 7.
- · Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

- · Indications complémentaires : Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- · Contrôles de l'exposition
- · Equipement de protection individuel :
- · Mesures générales de protection et d'hygiène :

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec la peau

Eviter tout contact avec les yeux

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

- · Protection respiratoire: Non nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.
- · Protection des mains : Gants de protection.
- · Matériau des gants Gants en caoutchouc synthétique
- · Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux :

Lunettes de protection.

Lunettes de protection hermétiques.

9 Propriétés physiques et chimiques

· Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles · Indications générales.	
· Aspect:	
Forme :	liquide
Couleur :	incolore
· Odeur :	genre alcool
· Seuil olfactif:	Non déterminé.
· valeur du pH:	Non déterminé.
· Modification d'état	
Point de fusion :	-89 °C
Point d'ébullition :	116 ℃
· Point d'éclair :	23 - 60 °C
· Inflammabilité (solide, gazeux) :	Non applicable.

(suite page 5)



Page : 5/9

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.08.2020 Révision: 30.07.2020

Nom du produit Reagent B - Clarifying Solution

	(suite de la page	
· Température d'inflammation :	340 °C	
· Température de décomposition :	Non déterminé.	
· Auto-imflammation :	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.	
· Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-a peuvent se former.	
· Limites d'explosion :		
inférieure :	1,5 Vol %	
supérieure :	9,4 Vol %	
· Pression de vapeur à 20 °C:	6,7 hPa	
· Densité à 20 °C:	0,81003 g/cm ³	
· Densité relative.	Non déterminé.	
· Densité de vapeur:	Non déterminé.	
· Vitesse d'évaporation.	Non déterminé.	
· Solubilité dans/miscibilité avec		
l'eau à 20 °C:	77 g/l	
· Coefficient de partage (n-octanol/ea	u) : Non déterminé.	
· Viscosité :		
dynamique :	Non déterminé.	
cinématique :	Non déterminé.	
· Teneur en solvants :		
solvants organiques	100,0 %	
· Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.	

10 Stabilité et réactivité

- · Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Stabilité chimique
- · Décomposition thermique / conditions à éviter : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue
- · Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

- · Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë :
- · Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

71-36-3 butane-1-ol

Oral LD50 790 mg/kg (rat)

(suite page 6)



Page: 6/9

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 04.08.2020 Révision: 30.07.2020

Nom du produit Reagent B - Clarifying Solution

(suite de la page 5)

Dermique LD50 3.400 mg/kg (rbt) Inhalatoire LC50/4 h 8.000 mg/l (rat)

- Effet primaire d'irritation :
- · de la peau : Irrite la peau et les muqueuses.
- · des veux :

Effet fortement corrosif.

Effet fortement irritant avec risque d'une affection grave des yeux.

Effet d'irritation.

- · Sensibilisation : Aucun effet de sensibilisation connu.
- · Indications toxicologiques complémentaires :

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants :

Nocif

Irritant

- · Catégories cancérogènes
- · IARC / CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)

Aucun des composants n'est compris.

· NTP / PNT (Programme National de Toxicologie)

Aucun des composants n'est compris.

12 Informations écologiques

- · Toxicité
- · Toxicité aquatique : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Comportement dans des compartiments de l'environnement :
- · Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques :
- · Indications générales :

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre) : peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.

- · Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

- · Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation :

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Traiter et éliminer les déchets en respectant les réglementations nationales, régionales ou locales en vigueur.

(suite page 7)



Page : 7/9

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.08.2020 Révision: 30.07.2020

Nom du produit Reagent B - Clarifying Solution

(suite de la page 6)

- · Emballages non nettoyés :
- · Recommandation : Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Informations relatives au transport	
Numéro ONU DOT/TMD, ADR, IMDG, IATA	UN1120
Désignation officielle de transport de l'ONU DOT/TMD ADR IMDG, IATA	U Butanols mixture 1120 BUTANOLS mélange 1120 BUTANOLS, mixture BUTANOLS mixture
Classe(s) de danger pour le transport	
DOT, ADR, IMDG, IATA Classe Label	3 Liquides inflammables. 3
Groupe d'emballage DOT/TMD, ADR, IMDG, IATA	III
Dangers pour l'environnement: Polluant marin :	Non
Précautions particulières à prendre par l'ut Indice Kemler : No EMS : Stowage Category	tilisateur Attention: Liquides inflammables. 30 F-E,S-D A
Transport en vrac conformément à l'annex convention Marpol et au recueil IBC	r e II de la Non applicable.
Indications complémentaires de transport	:
DOT/TMD Quantity limitations	Void Void
ADR Quantités limitées (LQ) Quantités exceptées (EQ)	5L Code: E1 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml
Catégorie de transport Code de restriction en tunnels	3 D/E
IMDG Limited quantities (LQ)	5L



Page: 8/9

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression: 04.08.2020 Révision: 30.07.2020

Nom du produit Reagent B - Clarifying Solution

(suite de la nage 7)

	(suite de la page 1)
· Excepted quantities (EQ)	Code: E1 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml
· "Règlement type" de l'ONU:	UN 1120 BUTANOLS MÉLANGE, 3, III

15 Informations relatives à la réglementation

- · Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · TSCA (Loi sur le contrôle des substances toxiques)

Tous les composants ont la valeur ACTIVE.

- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- · Catégorie SEVESO P5c LIQUIDES INFLAMMABLES
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 5.000 t
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 50.000 t
- · Prescriptions nationales :

Ce produit a été classifié en accord avec les critères de danger des Règlements sur les Produits Contrôlés et la fiche de données de sécurité contient toutes les informations requises par ces règlements.

· Directives techniques air :

Classe	Part en %
NK	80-100

Classe de pollution des eaux :

Classe de danger pour l'eau 1 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 1) : peu polluant

· Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- · Service établissant la fiche technique : Environmental Health and Safety.
- · Contact :

If a Diagnostic Group product. If a Life Science Research product. Environmental Health and Safety Environmental Health and Safety

4000 Alfred Nobel Drive 2000 Alfred Nobel Drive Hercules, CA 94547, USA Hercules, CA 94547, USA

1(510) 724-7000 1(510) 741-1000 · Date of preparation / last revision 04.08.2020 / -

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation IATA: International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

(suite page 9)



Page: 9/9

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.08.2020 Révision: 30.07.2020

Nom du produit Reagent B - Clarifying Solution

(suite de la page 8)

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

· * Données modifiées par rapport à la version précédente



Page: 1/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 04.08.2020 Révision: 30.07.2020

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · Identificateur de produit
- · Nom du produit Reagent C1 Resolving Solution
- · Code du produit 5144D
- · Emploi de la substance / de la préparation Produits chimiques pour laboratoires
- · Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur :

Bio-Rad Laboratories (Canada) Ltd.,

1329 Meyerside Drive,

Mississauga, Ontario

L5T 1C9

Canada phone:1-800-268-0213 Fax: 1-888-913-9779

- · Service chargé des renseignements : sales canada @bio-rad.com
- · Numéro d'appel d'urgence: 1-800-424-6723 option 2

2 Identification des dangers

· Classification de la substance ou du mélange

Toxicité aiguë - par inhalation - catégorie 4 H332 Nocif par inhalation.

- Éléments d'étiquetage
- · Éléments d'étiquetage SGH Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).
- · Pictogrammes de danger



- · Mention d'avertissement Attention
- Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Sodium N-lauroylsarcosinate

· Mentions de danger

H332 Nocif par inhalation.

Conseils de prudence

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut

confortablement respirer.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

3 Composition/informations sur les composants

- · Caractérisation chimique: Mélanges
- · Description : Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci après et avec des additifs non dangereux

(suite page 2)



Page : 2/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.08.2020 Révision: 30.07.2020

Nom du produit Reagent C1 - Resolving Solution

(suite de la page 1)

· Composants contribuant aux dangers:

137-16-6 Sodium N-lauroylsarcosinate

0,1-<1%p/p *

Toxicité aiguë - par inhalation - catégorie 1, H330 Lésions oculaires graves - catégorie 1, H318

Irritation cutanée - catégorie 2, H315

· Indications complémentaires : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

- · Description des premiers secours
- Indications générales :

Les symptômes d'empoisonnement peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

· après inhalation :

Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si necessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

- · après contact avec la peau : En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- · après contact avec les yeux : Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes.
- · après ingestion : Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin et assurer un suivi approprié.
- Indications destinées au médecin :
- · Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- · Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction: Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'indendie à l'environnement.
- · Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité : Porter un appareil de protection respiratoire.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
 Porter un vêtement personnel de protection
- · Précautions pour la protection de l'environnement:

Diluer avec beaucoup d'eau.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines

· Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure). Assurer une aération suffisante.

(suite page 3)

^{*} Les plages de concentrations réelles sont conservées en tant que secret commercial.



Page : 3/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.08.2020 Révision: 30.07.2020

Nom du produit Reagent C1 - Resolving Solution

(suite de la page 2)

Référence à d'autres rubriques

Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

7 Manipulation et stockage

- · Manipulation :
- · Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière n'est requise.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter le dégagement d'aérosols.

- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : selon désignation produit
- · Indications concernant le stockage commun : non nécessaire
- · Autres indications sur les conditions de stockage : Tenir les emballages hermétiquement fermés
- · Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques : Sans autre indication, voir point 7.
- · Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

- · Indications complémentaires : Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- · Contrôles de l'exposition
- Equipement de protection individuel :
- · Mesures générales de protection et d'hygiène : Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
- · Protection respiratoire :

En cas d'exposition faible ou de courte durée, filtre respirateur; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Non nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

- · Protection des mains : Gants de protection.
- · Matériau des gants Gants en caoutchouc synthétique
- · Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux : Lunettes de protection.

FC



Page : 4/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.08.2020 Révision: 30.07.2020

Nom du produit Reagent C1 - Resolving Solution

(suite de la page 3)

9 Propriétés physiques et chimiques		
· Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles		
· Indications générales.		
Aspect:		
Forme :	liquide	
Couleur :	vert	
· Odeur :	Inodore	
Seuil olfactif:	Non déterminé.	
valeur du pH à 20 °C:	7	
Modification d'état		
Point de fusion :	non déterminé	
Point d'ébullition :	non déterminé	
Point d'éclair :	non applicable	
	Non déterminé.	
Inflammabilité (solide, gazeux) :	Non applicable.	
Température de décomposition :	Non déterminé.	
Auto-imflammation :	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.	
Danger d'explosion :	Non déterminé.	
Limites d'explosion :		
inférieure :	Non déterminé.	
supérieure :	Non déterminé.	
Pression de vapeur à 20 °C:	23 hPa	
Densité :	non déterminée	
Densité relative.	Non déterminé.	
Densité de vapeur:	Non déterminé.	
Vitesse d'évaporation.	Non déterminé.	
Solubilité dans/miscibilité avec		
l'eau :	entièrement miscible	
· Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Non déterminé.		
Viscosité :		
dynamique :	Non déterminé.	
cinématique :	Non déterminé.	
Teneur en solvants :		
eau :	73,2 %	
Teneur en substances solides :	26,8 %	
Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.	



Page : 5/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.08.2020 Révision: 30.07.2020

Nom du produit Reagent C1 - Resolving Solution

(suite de la page 4)

10 Stabilité et réactivité

- · Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Stabilité chimique
- · Décomposition thermique / conditions à éviter : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue
- · Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

- · Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë :
- · Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

57-13-6 urée

Oral LD50 14.500 mg/kg (rat)

- · Effet primaire d'irritation :
- · de la peau : Pas d'effet d'irritation.
- · des yeux : Pas d'effet d'irritation.
- · Sensibilisation : Aucun effet de sensibilisation connu.
- · Indications toxicologiques complémentaires : Nocif
- · Catégories cancérogènes
- IARC / CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)

Aucun des composants n'est compris.

· NTP / PNT (Programme National de Toxicologie)

Aucun des composants n'est compris.

12 Informations écologiques

- · Toxicité
- · Toxicité aquatique : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Comportement dans des compartiments de l'environnement :
- · Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques :
- · Indications générales :

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre) : peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

- Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.

(suite page 6)



Page: 6/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.08.2020 Révision: 30.07.2020

Nom du produit Reagent C1 - Resolving Solution

(suite de la page 5)

· Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

- Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation :

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts. Traiter et éliminer les déchets en respectant les réglementations nationales, régionales ou locales en vigueur.

- · Emballages non nettoyés :
- · Recommandation : Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- · Produit de nettoyage recommandé : Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.

14 Informations relatives au transport		
· Numéro ONU · DOT/TMD, ADR, ADN, IMDG, IATA	Non réglementé	
 Désignation officielle de transport de l'ONU DOT/TMD, ADN, IMDG, IATA ADR 	Non réglementé Non réglementé Non réglementé	
· Classe(s) de danger pour le transport		
· DOT, ADR, ADN, IMDG, IATA · Classe	Non réglementé	
· Groupe d'emballage · DOT/TMD, ADR, IMDG, IATA	Non réglementé	
· Dangers pour l'environnement: · Polluant marin :	Non	
· Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Non applicable.		
· Transport en vrac conformément à l'annexe II de convention Marpol et au recueil IBC	e la Non applicable.	
· Indications complémentaires de transport :	Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci - dessus	
· "Règlement type" de l'ONU:	Non réglementé	

15 Informations relatives à la réglementation

- · Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · TSCA (Loi sur le contrôle des substances toxiques)

Tous les composants ont la valeur ACTIVE.

(suite page 7)



Page : 7/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.08.2020 Révision: 30.07.2020

Nom du produit Reagent C1 - Resolving Solution

(suite de la page 6)

- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- · Prescriptions nationales :

Ce produit a été classifié en accord avec les critères de danger des Règlements sur les Produits Contrôlés et la fiche de données de sécurité contient toutes les informations requises par ces règlements.

- · Classe de pollution des eaux :
- Classe de danger pour l'eau 1 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 1) : peu polluant
- Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- · Service établissant la fiche technique : Environmental Health and Safety.
- · Contact :

If a Diagnostic Group product. If a Life Science Research product. Environmental Health and Safety Environmental Health and Safety

4000 Alfred Nobel Drive
Hercules, CA 94547, USA
Hercules, CA 94547, USA

1(510) 724-7000 1(510) 741-1000

- · Date of preparation / last revision 04.08.2020 / -
- · Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

· * Données modifiées par rapport à la version précédente

FCN



Page : 1/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.08.2020 Révision: 30.07.2020

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · Identificateur de produit
- · Nom du produit BSE Proteinase K
- · Code du produit 3551100
- · Emploi de la substance / de la préparation Produits chimiques pour laboratoires
- · Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur :

Bio-Rad Laboratories (Canada) Ltd.,

1329 Meyerside Drive,

Mississauga, Ontario

L5T 1C9

Canada phone:1-800-268-0213 Fax: 1-888-913-9779

- · Service chargé des renseignements : sales_canada @bio-rad.com
- · Numéro d'appel d'urgence: 1-800-424-6723 option 2

2 Identification des dangers

- · Classification de la substance ou du mélange Le produit n'est pas classifié selon le Système Général Harmonisé (GHS).
- · Éléments d'étiquetage
- · Éléments d'étiquetage SGH n'est pas applicable
- · Pictogrammes de danger n'est pas applicable
- · Mention d'avertissement n'est pas applicable
- · Mentions de danger n'est pas applicable

3 Composition/informations sur les composants

- · Caractérisation chimique: Mélanges
- · Description : Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci après et avec des additifs non dangereux
- · Composants contribuant aux dangers:

39450-01-6 protéinase, sérine, Tritirachium album

Irritation cutanée - catégorie 2, H315; Irritation oculaire - catégorie 2A, H319; Toxicité pour certains

organes cibles - exposition unique - catégorie 3, H335

* Les plages de concentrations réelles sont conservées en tant que secret commercial.

· Indications complémentaires : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

- · Description des premiers secours
- · Indications générales : Aucune mesure particulière n'est requise.
- · après inhalation : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- · après contact avec la peau : En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- · après contact avec les yeux : Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes.
- Indications destinées au médecin :
- · Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 2)

1-5%p/p



Page : 2/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.08.2020 Révision: 30.07.2020

Nom du produit BSE Proteinase K

(suite de la page 1)

· Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- · Movens d'extinction
- · Moyens d'extinction: Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'indendie à l'environnement.
- · Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité : Aucune mesure particulière n'est requise.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
 Porter un vêtement personnel de protection
- Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines

- Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:
 - Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
- Référence à d'autres rubriques

Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

7 Manipulation et stockage

- · Manipulation :
- · Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : selon désignation produit
- · Indications concernant le stockage commun : non nécessaire
- · Autres indications sur les conditions de stockage : néant
- · Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques : Sans autre indication, voir point 7.

(suite page 3)

- FCN



Page : 3/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.08.2020 Révision: 30.07.2020

Nom du produit BSE Proteinase K

(suite de la page 2)

- · Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

56-81-5 glycerol

EL TWA: 10*3** mg/m³

*mist, totale; **brume, respirable

- · Indications complémentaires : Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- · Contrôles de l'exposition
- · Equipement de protection individuel :
- · Mesures générales de protection et d'hygiène :

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

- · Protection respiratoire : non nécessaire.
- · Protection des mains : Gants de protection.
- · Matériau des gants Gants en caoutchouc synthétique
- · Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux : Lunettes de protection.

U LIVABVIA	toe bb	veidilee e	* 00	I PAI	allac
		vsiques e			
O I I Opilo	too pii	y or qui o o		ши	960

 Informations sur les propriétés phys Indications générales. 	iques et chimiques essentielles	
· Aspect:		
Forme :	liquide	
Couleur :	incolore	
· Odeur :	Inodore	
· Seuil olfactif:	Non déterminé.	
· valeur du pH à 20 °C:	7	
· Modification d'état		
Point de fusion :	non déterminé	
Point d'ébullition :	non déterminé	
· Point d'éclair :	non applicable	
	Non déterminé.	
· Inflammabilité (solide, gazeux) :	Non applicable.	
· Température de décomposition :	Non déterminé.	
Auto-imflammation :	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.	
· Danger d'explosion :	Non déterminé.	
· Limites d'explosion :		
inférieure :	Non déterminé.	
supérieure :	Non déterminé.	
· Pression de vapeur à 20 °C:	23 hPa	
	(quite page 4)	

(suite page 4)



Page : 4/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.08.2020 Révision: 30.07.2020

Nom du produit BSE Proteinase K

(suite de la page 3)

· Densité :	non déterminée
· Densité relative.	Non déterminé.
· Densité de vapeur:	Non déterminé.
Vitesse d'évaporation.	Non déterminé.

· Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau : entièrement miscible

· Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Non déterminé.

· Viscosité :

dynamique : Non déterminé. cinématique : Non déterminé.

· Teneur en solvants :

solvants organiques 2,4% eau : 95,0%

Teneur en substances solides : 2,7 %

· Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- · Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Stabilité chimique
- · Décomposition thermique / conditions à éviter : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue
- · Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

- · Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë :
- · Effet primaire d'irritation :
- · de la peau : Pas d'effet d'irritation.
- · des yeux : Pas d'effet d'irritation.
- · Sensibilisation : Aucun effet de sensibilisation connu.
- · Indications toxicologiques complémentaires :

En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.

- · Catégories cancérogènes
- · IARC / CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)

Aucun des composants n'est compris.

(suite page 5)



Page : 5/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.08.2020 Révision: 30.07.2020

Nom du produit BSE Proteinase K

(suite de la page 4)

NTP / PNT (Programme National de Toxicologie)

Aucun des composants n'est compris.

12 Informations écologiques

- · Toxicité
- · Toxicité aquatique : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Comportement dans des compartiments de l'environnement :
- · Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques :
- · Indications générales :

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre) : peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

- · Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

- · Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation :

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts. Traiter et éliminer les déchets en respectant les réglementations nationales, régionales ou locales en vigueur.

- · Emballages non nettoyés :
- · Recommandation : Evacuation conformément aux prescriptions légales.

· Numéro ONU		
· DOT/TMD, ADR, ADN, IMDG, IATA	Non réglementé	
· Désignation officielle de transport de l'ONU		
· DOT/TMD, ADN, IMDG, IATA	Non réglementé	
ADR	Non réglementé	
	Non réglementé	
· Classe(s) de danger pour le transport		
· DOT, ADR, ADN, IMDG, IATA		
· Classe	Non réglementé	
· Groupe d'emballage		
· DOT/TMD, ADR, IMDG, IATA	Non réglementé	



Page : 6/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.08.2020 Révision: 30.07.2020

Nom du produit BSE Proteinase K

(suite de la page 5)

- · Dangers pour l'environnement:
- · **Polluant marin** : Non
- · Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Non applicable.
- · Transport en vrac conformément à l'annexe II de la

convention Marpol et au recueil IBC Non applicable.

· Indications complémentaires de transport : Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci - dessus

· "Règlement type" de l'ONU: Non réglementé

15 Informations relatives à la réglementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

· TSCA (Loi sur le contrôle des substances toxiques)		
7732-18-5	eaux distillees, de conductibilite ou de meme degre de purete	ACTIVE
56-81-5	glycerol	ACTIVE
143-74-8	rouge de phénol	ACTIVE

- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- · Prescriptions nationales :

Ce produit a été classifié en accord avec les critères de danger des Règlements sur les Produits Contrôlés et la fiche de données de sécurité contient toutes les informations requises par ces règlements.

· Directives techniques air :

Classe	Part en %
1	1-5
NK	1-5

- · Classe de pollution des eaux :
- Classe de danger pour l'eau 1 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 1) : peu polluant
- · Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- · Service établissant la fiche technique : Environmental Health and Safety.
- · Contact :

If a Diagnostic Group product. If a Life Science Research product. Environmental Health and Safety Environmental Health and Safety

4000 Alfred Nobel Drive
Hercules, CA 94547, USA

2000 Alfred Nobel Drive
Hercules, CA 94547, USA

1(510) 724-7000 1(510) 741-1000

(suite page 7)



Page: 7/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 04.08.2020 Révision: 30.07.2020

Nom du produit BSE Proteinase K

· Date of preparation / last revision 04.08.2020 / -

· Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation IATA: International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

· * Données modifiées par rapport à la version précédente

(suite de la page 6)